

# « Faire profiter les enfants des exigences du système scolaire »

Entretien avec Daniel Reding, président de l'APSS

*Le système scolaire luxembourgeois compte parmi les plus inégalitaires d'Europe. Il gère la diversité linguistique de ses élèves selon un dispositif de séparation (entre le « classique » et le « technique ») dans lequel l'allemand et le luxembourgeois fonctionnent comme instrument d'exclusion. Partagez-vous cette analyse ?*

Daniel Reding : Pour qui ne connaît pas du tout la situation spécifique du Luxembourg avec le taux de loin le plus élevé d'étrangers parmi la population résidente – situation qui se reflète tout naturellement, voire s'amplifie dans l'enseignement –, cette affirmation tendancieuse semble une évidence. Cependant, si l'on tient compte du nombre d'étrangers à intégrer et de l'extraordinaire capacité de notre pays, véritable creuset cosmopolite, à faire cohabiter dans une impressionnante cohésion sociale autant de nationalités issues des horizons les plus divers, le tableau par trop noirci prend une tout autre allure : que dire des troubles sociaux qu'un pays comme la France doit gérer avec un pourcentage d'étrangers sept fois inférieur à celui du Luxembourg ? D'autre part, face à plus de 170 nationalités différentes qui résident sur notre territoire, une solution individuelle adaptée à chaque particularisme est tout simplement irréaliste. Pourtant, malgré l'immigration toujours croissante et les difficultés inéluctables qui y sont liées, le taux de certification a lui aussi augmenté, signe que l'intégration fonctionne bien mieux que certains veulent nous le faire croire.

Que, dans pareil contexte, nous soyons amenés, sous peine de perdre notre identité, à fixer un élément fédérateur autour duquel articuler l'intégration, quoi de plus normal ? Que l'alphabétisation se fasse par le biais de l'allemand, langue d'origine germanique comme le luxembourgeois, n'en

---

## **Il faut reconnaître que la tradition de l'alphabétisation par le biais de l'allemand ne favorise guère les francophones dans un premier temps [...]**

---

est que la conséquence logique. S'il faut reconnaître que cette tradition ne favorise guère les francophones dans un premier temps, il n'en est pas moins vrai qu'elle aide à l'immersion dans le multilinguisme qui constitue notre principal atout.

Personnellement, j'ai connu bien des parents d'élèves francophones qui ont tenu à faire profiter leurs enfants des exigences du système scolaire, et particulièrement du système linguistique, propre au Luxembourg et de surcroît unique au monde.

*Vous comptez parmi les défenseurs du trilinguisme dans l'enseignement. Or cette troisième langue, le luxembourgeois, prise comme langue d'intégration, n'est ni enseignée ni pratiquée comme langue de communication dans les cours. Étant donné que la part des élèves qui parlent luxembourgeois à l'âge du préscolaire s'élève actuellement à*

*35 %, la maîtrise du luxembourgeois vaut-elle encore de soi ?*

D. R. : Comme je viens de le développer, le luxembourgeois est tout autant un élément fédérateur, un facteur d'intégration et un garant de l'identité nationale. Vu la facilité d'adaptation et la capacité d'assimilation des enfants à l'âge du préscolaire, ne pas saisir cette chance inouïe pour notre langue, pour notre culture et pour notre identité nationale serait un gâchis incommensurable. Quant au lycée, le luxembourgeois n'y a certes pas le statut de langue véhiculaire, mais en dehors des cours, il est la principale langue de communication. N'oublions pas que la vie d'une école ne se limite pas aux leçons proprement dites. Quelle chance finalement pour une langue pour laquelle d'aucuns avaient brandi la menace de l'extinction, que d'être désormais parlée par des enfants issus de tant de nationalités différentes !

*Les langues d'apprentissage et de communication à l'école sont l'allemand et le français. D'une certaine manière, le Luxembourg fait ici figure de pionnier d'un modèle qui, sous l'appellation CLIC (Content and Language Integrated Learning), est repris dans de nombreux pays. Or, de plus en plus d'élèves et de profs expriment leur malaise face à l'emploi du français. Comment vous expliquez-vous cette désaffection vis-à-vis du français ?*

D. R. : Si ce côté quelque peu rébarbatif est attaché au français, cela est certainement dû pour une bonne part au fait que

c'est l'image de la langue administrative qui lui colle à la peau, tandis que l'anglais, langue des chansons populaires par excellence et langue universelle dans le domaine informatique, jouit forcément de cet aspect bien plus ludique. À part cela, il faut dire les choses telles qu'elles sont : en anglais, dans l'emploi quotidien de base du moins, les difficultés grammaticales – à commencer par la conjugaison des verbes – sont infiniment moindres que dans les langues romanes et notamment en français, dont les mécanismes grammaticaux constituent une espèce de code, de sorte que leur méconnaissance est parfois vécue comme socialement dégradante.

Il convient cependant de ne pas dramatiser : le français n'est pas la seule langue à présenter des difficultés, et toutes les difficultés ne sont pas insurmontables ! Enfin, il ne faut pas toujours verser dans la caricature : les temps glorieux du tout-subjonctif imparfait ou plus-que-parfait, n'en déplaise à certains thuriféraires de clichés, sont finis depuis belle lurette !

*Et pourtant, dans de nombreux secteurs économiques ainsi que dans la communauté scientifique, l'anglais s'est substitué au français comme nouvelle lingua franca. Le système scolaire doit-il s'adapter à cette nouvelle réalité ?*

D. R. : Dans la communauté scientifique, c'est surtout au latin que l'anglais s'est substitué comme lingua franca, après un passage par la tour de Babel. Si l'anglais est également en train d'étendre son influence dans l'économie, il n'en demeure pas moins qu'au Luxembourg, le français reste, et de loin, dominant dans les profils linguistiques requis dans les offres d'emploi.

L'école n'a certes pas pour mission de suivre toutes les tendances ni tous les effets de mode, toujours est-il qu'il ne s'agit pas de se voiler la face, mais de préparer les jeunes aux défis de demain. Une bonne maîtrise de l'anglais constitue une des clés de la réussite, mais pas la seule et unique en matière linguistique, et cela est d'autant plus vrai au Luxembourg. Se dérober aux moindres exigences du français, c'est s'exposer au risque du chemin de l'exil professionnel forcé, car le français est imposé

par la réalité du marché de l'emploi et il possède une longue tradition comme langue officielle au Luxembourg. « Nul n'est censé ignorer la loi » : devrait-on passer à l'anglais comme langue juridique au risque que les moins formés y perdent leur latin ? Révolutionner l'administration, l'appareil judiciaire, et j'en passe ?

D'ailleurs, des stagiaires de l'ONU m'ont confirmé à plus d'une reprise combien la simple immersion *in situ* leur a permis de s'approprier à une vitesse vertigineuse l'anglais administratif qui ne pose aucun problème pour un universitaire rompu aux pratiques administratives. Or, cela risque de ne pas être le cas pour le citoyen lambda, pour qui la moindre formalité administrative deviendrait alors un obstacle quasiment insurmontable.

*Vous avez déclaré il y a quelques mois au Quotidien : « Nous ne disons pas que la méthode actuelle est parfaite. Mais nous nous demandons si nous avons réellement besoin d'une réforme fondamentale de l'enseignement des langues ». Bien que vous soyez donc contre une réforme « fondamen-*

*taie », vous concédez qu'il y a des ajustements à faire ; lesquels ?*

D. R. : Si nous continuons à nous opposer à un français *light* ou à un allemand *light* pour les classes qui ne pourront pas se passer d'une base solide en matière de langues (lycée classique, mais aussi les filières commerciales du technique : la future secrétaire de direction ne pourra pas se permettre d'envoyer, au nom de son patron, une lettre bourrée de fautes), nous pouvons cependant parfaitement nous imaginer de laisser, à partir de la classe de troisième, le choix aux élèves entre un enseignement des langues davantage ciblé sur des aspects formels et stylistiques (en même temps donc davantage axé sur la communication et l'analyse de textes d'actualité) et un enseignement littéraire ouvert à tous, y compris à ceux qui ne sont pas inscrits en section littéraire.

*Merci pour cet entretien ! ♦*

(Interview menée par e-mails entre le 9 et le 22 novembre 2012. BT)

